

Voyage du chevalier Grenier sur la côte orientale de Madagascar.

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/114

Le 27 janvier 1769, le chevalier Grenier relate sa reconnaissance de la côte orientale de Madagascar.

Il en rend compte au ministre (folio 192), et y joint un extrait de sa relation (folio 188).

En annexe, les événements factuels de cette navigation extraits de l'ouvrage de Grenier : *Mémoires de la campagne de découvertes dans les mers des Indes*

A l'Isle de France le 27 janvier 1769

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon retour de l'île de Madagascar où j'avais été envoyé par Messieurs Dumas et Poivre faire la découverte de quelque port. J'ai remis à M. Poivre une carte que j'ai faite de la côte comprise depuis Tamatave jusqu'à Mananzary, le plan particulier des meilleurs mouillages et celui de la presqu'île nommée Nosi-be [Nosive] qui est propre à faire un établissement français. Je lui ai remis aussi une relation historique et géographique de l'intérieur des terres que j'ai parcourues et du caractère de chaque nation que j'ai vue.

Pendant le temps que j'ai passé dans chaque village, j'ai fait en sorte d'y établir le crédit du Roi, et d'inspirer aux Noirs une confiance presque détruite par des vexations et des tromperies qui leur ont été faites en différentes circonstances ; en me prêtant à tout ce qu'ils ont exigé de moi, j'ai été assez heureux pour les rassurer au point que, si j'eusse voulu amener avec moi des chefs des divers nations, j'aurais eu nombre de passagers ; je n'ai pu néanmoins me refuser aux instances de la nation nommée Antatchime [Antatsimou] qui est en possession d'un des cantons les plus fertiles de cette côte, et qui est celle dont les mœurs sont les plus douces et les plus honnêtes.

J'ai passé à l'Isle de France un des chefs nommé Diansara que Monsieur Poivre a accueilli en homme porté au bien de l'Etat. Je ne doute pas que ses bonnes façons ne produisent dans l'esprit de ce chef et dans celui de sa nation lorsqu'il la reverra, l'effet le plus avantageux aux traites du Roi et aux établissements projetés.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Grenier

A l'Isle de France ce 27 janvier 1769

=====

27 janvier 1769

Extrait de la relation du voyage du Chevalier Grenier sur la côte de l'Est de Madagascar.

Depuis Foulpointe jusqu'à Mananzari, la côte prend une autre direction que celle que représentaient les cartes de Messieurs Bellin, et d'Après. Le 1^{er} y met des ports qui n'existent pas, et le 2^e des écueils où il n'y en a pas, c'est ce qu'ils peuvent voir eux-mêmes dans la carte que j'ai faite avec toutes les circonstances de temps les plus favorables.

Les écueils que j'ai vus sur cette côte ne sont pas dangereux quand on navigue avec précaution ; ceux de Foulpointe, de Tamatave, de la pointe d'Ivondrou, de Vatoumandré sont à fleur d'eau, et la mer y brise dans les temps les plus calmes ; ceux de Manourou et de Mananzari ne sont pas aussi évidents mais malgré le calme on y aperçoit une grosse houle qui indique le haut fond situé au-dessus des récifs les plus nord.

Les canots et chaloupes ne peuvent pas aborder sur toute cette côte sans courir de grands risques, ma chaloupe a été trois fois au plein, et dans tous les endroits où j'ai mouillé hors aux ports nommés ci-dessus, je n'ai pu avoir de communication avec les Noirs du pays qu'en envoyant les matelots de bonne volonté à la nage à terre.

Foulpointe est le seul port où les vaisseaux peuvent sans risque essayer un coup de vent.

Le mouillage de Tamatave est très bon, mais les vents violents de la partie de l'est, on s'y trouverait embarrassé, la mer ne doit pourtant y être mauvaise à cause des grands récifs à l'abri desquels il faut mouiller.

Le mouillage de Manourou est bon et inférieur à ceux de Foulpointe et de Tamatave. Les récifs y sont moins élevés et y mettent par conséquent les vaisseaux moins à l'abri des grosses mers, mais la situation du village de ce nom est des plus belle et des plus susceptible de défense ; il est placé sur une langue de terre fort élevée qui domine tous ses alentours. La vue s'y étend à plus de 4 à 5 lieues. Cet endroit est presque inaccessible, et la moindre embuscade peut empêcher toute communication de la rade à ce poste. Cette considération, jointe à la fertilité du pays et la bonté du naturel des peuples qui l'habitent, m'a fait penser qu'il est essentiel d'y fonder un établissement français.

La rade de Mananzari est fort mauvaise parce que le courant de la rivière de ce nom prend sa direction entre les récifs, et la terre bouleverse le fond et empêche les ancres de s'y assujettir.

La corvette que je commande a été deux fois sur le point de s'y perdre par la force du vent, celle du courant, et le peu de stabilité du fond.

Il y a beaucoup de rivières le long de cette côte qui ont leur cours presque toutes du nord au sud, et ne s'éloignent pas à plus de dix lieues de la mer. La rivière de Mangourou est la plus considérable, car les Noirs du pays prétendent que c'est la même qui se jette dans le nord de Foulpointe, elle s'étendrait par conséquent de plus de cent lieues du nord au sud. J'aurais vérifié ce fait sans les difficultés incroyables qu'il y a à s'introduire dans l'intérieure des terres, non que les peuples n'y soient affables, mais leur paresse est si grande, et ils ont des guerres si fréquentes de chef à chef, qu'après bien des peines on se trouverait infailliblement arrêté au milieu de sa course.

Ce pays n'est pas peuplé, les villages sont à de grandes distances les uns des autres, et toute la campagne qui les sépare est un bois de haute futaie, en terres incultes qui paraissent néanmoins très fertiles.

J'ai vu trois provinces différentes, celle des Antavarres, des Betalimènes [Betanimènes], et des Antatchimes [Antatsimou]. Quoiqu'elles soient contiguës, il y a une différence sensible dans le caractère des Noirs qui les habitent quant à l'esprit, il ne leur manque en général que la connaissance des arts et des métiers pour être plus subtils et plus adroits que le vulgaire des Blancs.

Les Antavarres qui sont habitués depuis longtemps à commercer à Foulpointe avec les Blancs sont fort intéressés et connaissent bien le prix des effets de traite.

Les Betalimènes qui n'ont point de port sur leur côte, mais bien la même soit des richesses, et qui se trouvent plus rassemblés font une guerre de pirate aux peuples voisins.

Les Antatchimes qui sont accablés par les Betalimènes demandent à force des Blancs, et comme ils les ont peu fréquentés, ils ont plus de droiture et de douceur dans le caractère.

Après de mûres réflexions et les observations les plus scrupuleuses, je regarde l'île de Madagascar comme la plus riche du monde en minéraux et autres productions, et je pense qu'il est très possible de s'y établir, mais ce n'est point en biaisant qu'on parvient aux grandes choses. Il faut que cette entreprise soit conduite par un Prothée qui ait le masque de la vérité sur le visage, la justice dans le cœur, les présents d'une main, et la verge de fer de l'autre.

Annexe

Extrait de *Mémoires de la campagne de découvertes dans les mers des Indes*
par Jacques Raimond de Grenier

[Page 10]

Etant parti le 13 de Décembre 1768, de Mananzari à l'Isle de Madagascar, j'eus des Vents de N. E. & de N.-N. E. qui me permirent de faire une cinquantaine de lieues à l'Est. S'ils eussent continué encore deux jours, j'avois espérance d'arriver à l'Isle de Bourbon au bout de cinq jours de traversée ; mais les Vents ayant passé à l'E.- N. E. je fus forcé de porter au S. E. jusques par les 23° 45' Sud. Comme ils vinrent ensuite à l'E.-S. E. je repris la bordée du N. E. & le 10^e jour je mouillai dans la Rade de Saint-Paul de l'Isle de Bourbon.

[...] Ce même Voyage étant parti de Saint-Paul le 8 Janvier, à 8 heures du soir, avec des Vents variables du Sud à l'Ouest, je fus mouiller dans le Port-Louis de l'Isle de France le 11 à deux heures après midi.

* * *